



Bassin Loire-Bretagne
Bassin de la Vienne
Affluent de la Vienne
Longueur : 32 km
Bassin versant : 94 km²
Source : BD CARTHAGE®

L'AURENCE

Directive Cadre sur l'eau.

La directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire de l'eau, communément appelée Directive cadre sur l'eau (DCE) a pour objet de définir des masses d'eau, unité d'évaluation de la DCE, agrégation des tronçons élémentaires qui la compose et appartenant à une seule hydroécocorégion.

L'Aurence est dans la masse d'eau « L'Aurence et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec la Vienne » (code européen FRGR0380).

Hydrométrie

Les débits caractéristiques de l'Aurence sont mesurés à la station d'Isle (code L0614020) ; Cf. *Rubrique Hydrométrie*. Une station hydrométrique (code L0614010) a été mise en service sur l'Aurence à Limoges (Moulin Pinard) entre 1965 et 1996.

Qualité

L'Aurence a été affectée d'un objectif de qualité 1 A (qualité excellente) à l'amont de Chaptelat) puis 1 B (bonne qualité). Elle a été classée en première catégorie piscicole.

L'absence de station du Réseau National de Bassin (RNB) ne permet pas d'obtenir des données régulières, mais les études suivantes ont été réalisées par la DIREN Limousin en 1982 et 1991 (Aurence à Limoges), 1989 (Aurence sur tout son cours) ; un suivi a été également réalisé dans le cadre de la ZAR Val de Vienne sur les principaux affluents de la Vienne à l'amont de leur confluence en 1994 et 1999.

En partenariat avec l'Agence Loire-Bretagne, la ville de Limoges a réalisé un diagnostic de l'état écologique général des cours d'eau qui traversent la commune et les communes périphériques. Cette étude qui a duré un an concerne la Vienne et tous ses affluents ; elle s'est terminée en juillet 2004 et les résultats sont à demander à la Ville de Limoges (Direction Eau Assainissement, 106 route de Nexon, 87000 LIMOGES).

Un réseau départemental (RCD), complémentaire au Réseau National de Bassin (RNB) mis en œuvre depuis mai 2001 selon un protocole Agence de l'Eau Loire-Bretagne - Conseil Général de la Haute-Vienne, dispose d'un point de mesure sur l'Aurence en amont immédiat de sa confluence avec la Vienne (Arliquet, code 79700) ; les résultats sont à demander au Conseil Général de la Haute-Vienne (Direction du Développement, Service Eau et Assainissement, 43, avenue de la Libération, 87000 LIMOGES, tél 05.55.45.10.10).

Pour en savoir plus : « La qualité des cours d'eau en Limousin, 10 années de suivi 1997 à 2006, Exploitation des données du Système d'Évaluation de la Qualité des Eaux », Plaquette DIREN Limousin, 26 pages ; Cf. *Rubrique Qualité des eaux superficielles*.

Avec la mise en place de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), cette station a été maintenue et intégrée au Réseau de Contrôle de Surveillance (RCS) :

Réseaux de mesures de la qualité des eaux superficielles en Limousin en 2008

Code station	Localisation générale	Ancien réseau	Réseau 2008
04079700	Amont confluence Vienne	RCD	DCE-RCS

Atlas de zones inondables

Un Atlas des Zones inondables a été défini ; les Plans de Prévention du Risque Inondation couvrent 4 communes (PPRI prescrit le 14/02/2002, approuvé le 23/08/2005).

Intérêt écologique et patrimonial

L'intérêt écologique de l'Aurence a été confirmé par le deuxième inventaire ZNIEFF (Vallée de l'Aurence au Meynieux, type I) dans sa partie aval (*Cf. Rubrique Nature\ZNIEFF*), et la Vallée de l'Aurence a fait l'objet d'un site inscrit (communes d'Aixe-sur-Vienne, Couzeix, Isle, Limoges, 23 février 1983 ; *Cf. Rubrique Nature\Sites*).

Mise à jour : novembre 2008